

Viticultures

> La note d'information du délégué de la filière Vins de FranceAgriMer



• numéro 32 / 1^{er} décembre 2011 /

Fonds de la filière viticole

La filière cidricole intègre le fonds de la filière viticole de FranceAgriMer à compter du 1^{er} janvier 2012

• Le président du Conseil spécialisé et le directeur général de FranceAgriMer ont été saisis d'une demande conjointe des deux interprofessions des produits cidricoles (l'union nationale interprofessionnelle cidricole – UNICID et l'interprofession des appellations cidricoles – IDAC) d'intégrer le fonds de la filière viticole. Cette demande a été examinée par la filière viticole qui a donné un avis favorable à l'unanimité des membres du Conseil spécialisé de FranceAgriMer.

Les interprofessions des produits cidricoles travailleront avec les mêmes règles que les interprofessions viticoles (parité du financement sur la promotion, la recherche et le développement). Les règles de fonctionnement du fonds seront revues rapidement pour les adapter aux produits cidricoles. A l'instar du secteur viticole, des plans stratégiques triennaux concernant la promotion, la recherche et le développement des produits cidricoles seront rédigés et soumis pour avis au conseil spécialisé.

A noter que malgré la baisse générale des crédits d'intervention de FranceAgriMer et l'intégration de la filière des produits cidricoles dans le fonds de la filière viticole, le Conseil d'administration de l'Etablissement a fixé à 10 millions d'euros le montant du fonds des filières viticoles et cidricoles pour l'année 2012.

FRANCE - ALLEMAGNE

Comparaison des échanges agro-alimentaires en 2010

COMPTE TENU DE L'IMPORTANCE DE L'ALLEMAGNE DANS NOS ECHANGES ET DE LA DISCUSSION RECURRENTE AUTOUR DE LA COMPETITIVITE DE L'AGRICULTURE ALLEMANDE, LES EQUIPES DE LA DIRECTION « MARCHES, ETUDES ET PROSPECTIVES » DE FRANCEAGRIMER SE SONT LIVREES A UN EXERCICE DE STYLE : COMPARER LES ECHANGES AGRO-ALIMENTAIRES ENTRE L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE POUR L'ANNEE 2010. PRINCIPAUX POINTS ET FOCUS SUR LE VIN.....

Commerce extérieur global de l'Allemagne en 2010

D'après les chiffres (provisoires) publiés par l'Office statistique allemand « Destatis », les **exportations** allemandes de marchandises (produits agricoles et agroalimentaires compris), ont manqué en 2010 de peu la barre des 1000 milliards €, avec **960 milliards €** tirés des ventes à l'étranger. Ceci représente une progression de 19,4 % par rapport à 2009, année il est vrai relativement médiocre du fait de la crise économique de 2008/09. En 2008 les exportations de la RFA avaient dépassé les 990 milliards €.

En 2010 les livraisons ont été réalisées à hauteur de 59 % à destination de l'Union européenne (40 % vers la seule Zone Euro). Comparativement à 2009, ce pourcentage est en recul, au bénéfice des expéditions effectuées vers les pays tiers. Une large part de ces derniers a en effet mieux surmonté la récession de 2008/09 que les Etats membres de l'UE. Les exportations de l'Allemagne en 2010 représentent 9 % du commerce mondial.

Les **importations** ont progressé un peu plus rapidement (+ 21,3 %) que les exportations en 2010 pour ressortir à **806 milliards €**. Le **solde positif** allemand s'établit à **153,3 milliards €**, en hausse de 10,2 % par rapport à 2009 (1)

La France : 1^{er} partenaire commercial de l'Allemagne

Comme chaque année depuis 1961, la France s'affirme comme le premier partenaire commercial de l'Allemagne, avec un volume global d'échanges (exportation et importation) chiffré par Destatis à 152,4 milliards € (+ 13,2 %). L'Hexagone devance les Pays bas et la Chine, qui est d'ailleurs sur le point de raver à ce dernier la deuxième place (130,2 milliards pour la Chine contre 132 milliards € pour les Pays Bas).

Restructuration du vignoble

Modification des conditions d'attribution de l'aide

- Les principales modifications visent à introduire une évolution concernant le palissage, la suppression de l'obligation de gel des droits issus d'un arrachage en plan collectif et à clarifier certaines règles existantes :
 - > possibilité d'option pour une restructuration par plantation avec ou sans palissage et conséquences concernant les montants maximums de l'indemnisation pour les coûts de plantation, lesquels s'entendent, à partir de la campagne 2011/12, pour une replantation avec palissage ;
 - > simplification en supprimant l'obligation de gel des droits issus d'un arrachage en plan collectif jusqu'à la fin du plan ;
 - > reformulation des règles d'exclusion dans les choix variétaux des opérations de restructuration lorsqu'une opération de restructuration par reconversion variétale a déjà été réalisée ;
 - > rappel de l'éligibilité de l'action de restructuration qui est déterminée à partir des caractéristiques de la parcelle d'origine des droits.

A noter que les modalités de l'aide à la restructuration du vignoble pour la campagne 2011/12 seront débattues au Conseil spécialisé de FranceAgriMer du 14 décembre.

AGENDA

- > 06 décembre 2011 : Comité des Produits cidricoles de FranceAgriMer
- > 07 décembre 2011 : Sous groupe de travail « réglementation » de l'expérimentation nationale des sous produits de la vinification
- > 14 décembre 2011 : Groupe de Travail permanent du conseil viticole « Promotions Vins »
- > 14 décembre 2011 : Conseil spécialisé de la filière viticole de FranceAgriMer
- > 15 décembre 2011 : Conférence de Presse

Les exportations allemandes vers notre pays – le premier débouché de la RFA devant les Etats-Unis et les Pays Bas - ont représenté 90,7 milliards € (+ 11,5 %) soit 9,5 % des ventes totales. Les importations en provenance de France se sont montées à 61,8 milliards € (+ 15,8 %), soit 7,7 % des achats globaux de la RFA. La France est le 3^{ème} fournisseur de la République fédérale, après la Chine et les Pays Bas.

La balance agroalimentaire allemande

D'après Destatis (traitement effectué par Ubifrance) les **exportations allemandes de produits agricoles et agroalimentaires** ont atteint un niveau record avec 54,656 milliards €, soit une hausse de 8,6 % par rapport à 2009 (50,3 milliards), année comme on l'a vu relativement peu représentative du fait de la récession mondiale. La progression est de 3,3 % comparativement à 2008 (52,9 milliards, précédent record). Cette excellente performance est encore meilleure que ce que les résultats du 1^{er} semestre 2010 permettaient d'espérer. Ceci est dû vraisemblablement à la forte hausse des prix des produits agricoles qui est intervenue à partir de l'été 2010. A titre de comparaison, les exportations de la France ressortent selon les Douanes françaises à 49,35 milliards € (44,3 milliards en 2009) et sont donc, pour la 3^{ème} consécutive, dépassées par les exportations allemandes.

Les importations allemandes de produits agroalimentaires progressent encore plus fortement que les exportations pour s'établir à 67,05 milliards € (respectivement + 9,8 % et 4,3 % par rapport à 2009 et 2008).

Le **solde négatif** passe à 12,39 milliards, en progression de 14,9 % et 8,8 % par rapport à 2009 et 2008.

De son côté, la France affiche un excédent agroalimentaire de 8 milliards, selon Agreste, contre 5,28 milliards en 2009 (+ 51,5 %).

Le solde négatif allemand vis-à-vis de l'extérieur est particulièrement marqué pour les fruits comestibles (- 4,97 milliards €) et les légumes (- 4,078 milliards €).

Viennent ensuite les oléagineux et les produits de la floriculture qui affichent chacun un déficit de 2,1 milliards €. En revanche l'Allemagne dégage un excédent conséquent (et surprenant) pour le tabac premier poste par ordre d'importance, avec 1,96 milliard €. Viennent ensuite, de façon tout aussi surprenante, les préparations à base de céréales, farines et amidon (biscuits et gâteaux notamment) avec 1,71 milliard € et les viandes et abats comestibles (solde positif de 1,22 milliards €). Le lait et les produits laitiers affichent quant à eux un excédent de + 1,13 milliard €.

Le vin

La France, deuxième pays fournisseur de l'Allemagne après l'Italie, assure en moyenne en 2010 près de 17 % des importations en volume et 29 % en valeur de l'Allemagne. Bien que les vins français soient bien valorisés en Allemagne, on observe une baisse des parts de marché des vins français importés en Allemagne (en 10 ans : - 7 points de parts de marché en volume et - 2 points en valeur). Après quelques années de baisse, la part de marché des importations de vins français se stabilise depuis 2007. Les exportations françaises vers l'Allemagne atteignent 2,46 millions d'hectolitres en 2010 soit 18 % en volume des exportations françaises pour près de 642 millions € (soit 10 % en valeur). L'Allemagne est ainsi le principal client de la France. Ces exportations, en baisse depuis 2000 en volume comme en valeur (respectivement -20% et - 13%) semblent se stabiliser depuis 2008.

Celles-ci sont constituées en 2010 en volume de :

- 66 % de vins à IG et sans IG tranquilles,
- 26 % d'AOP tranquilles,
- 5 % de vins effervescents,
- 4 % de champagne.

Les importations françaises en provenance de l'Allemagne ne représentent en 2010 que 2 % en volume des importations françaises et 3 % en valeur.

Viticultures est une publication de la direction Animation des filières de FranceAgriMer. Responsable de publication : Fabien Bova. Rédaction : Éric Rosaz. Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation de FranceAgriMer. Clause de non-responsabilité : la délégation Vins s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés.

